



➤ Marie-Christine Oghly, une voix pour les femmes chefs d'entreprise

ALORS que les femmes en général, et les Françaises en particulier, se font rares en première ligne des organisations internationales, Marie-Christine Oghly, 54 ans, a été élue vice-présidente de l'association Femmes chefs d'entreprises mondiales (FCEM).

Fondée en 1945, la FCEM est présente dans 80 pays et compte plus de 500 000 adhérentes qui partagent un intérêt commun : l'esprit d'entreprise. Présidente France de FCE depuis 2004, Marie-Christine Oghly, qui dirige Enginsoft France, une société spécialisée dans les logiciels de simulation numérique en mécanique des fluides, est par ailleurs à la tête du Medef Ile-de-France.

C'est en 1995 que cette Lorraine passionnée d'archéologie rallie FCE. Devenue successivement gérante de Fluid Dynamics International et de Flowmaster France, elle avait été investie, dans le même temps, d'un mandat d'administratrice à la caisse d'allocations familiales de Seine-Saint-Denis. Constatant qu'elle se fait systématiquement doubler par des hommes dès lors qu'elle brigue un nouveau mandat, elle se met en quête d'une structure qui défende les femmes chefs d'entreprise. Elle concède aujourd'hui « qu'il n'est pas toujours évident de n'être

qu'entre femme », même si, assure-t-elle, « il y a une vraie solidarité féminine au sein de l'association, en cas de problème de travail ». Marie-Christine Oghly avoue cependant un regret : « que les femmes qui ont réussi ne poussent pas les autres ».

Malgré la loi relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils d'administration, « les places se font rares et le partage est donc difficile », poursuit-elle. Une fois, elle a failli jeter l'éponge, lorsque trois candidats se sont présentés contre elle au Medef IDF, et qu'elle s'est entendu dire : « je me présente, tu te retires ». C'est son homme à elle qui l'a non seulement soutenue mais poussée à aller jusqu'au bout. Très réservée sur la question des quotas, qu'elle considère « dévalorisants », c'est avant tout « la compétence qui doit primer », assure-t-elle. « Une bonne connaissance du secteur d'activité liée à celle de la gestion d'une entreprise sont les qualités requises pour être un bon administrateur », estime-t-elle. En évoluant au sein de la FCEM, Marie-Christine Oghly a pu constater « que cette problématique n'est pas que française et que beaucoup de travail reste à accomplir ». Dans un premier temps, une de ses missions sera de travailler à l'intégration de l'association des femmes chinoises au sein de la FCEM.

C. C.